

Tahiti, le 2 décembre 2025

**LETTRE OUVERTE**  
**SUR LE SOUHAIT DE RETRAIT DU PAYS DE L'AGENCE ŌPUA**

À l'attention du gouvernement de la Polynésie française,  
À l'attention des représentants de l'Assemblée de la Polynésie française,  
À l'attention des représentants de l'Etat,  
À l'attention des élus communaux,  
À l'attention de toutes celles et ceux qui ont à cœur l'avenir de notre Fenua.

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris publiquement à la suite de la décision annoncée de retirer la Polynésie française de l'agence 'Ōpuia. Cette décision, présentée comme une mesure de bonne gestion, m'inquiète profondément. Elle touche au cœur de notre organisation territoriale et interroge le respect même des textes que notre Assemblée a adoptés.

L'agence 'Ōpuia n'est pas une structure accessoire que l'on pourrait fermer comme on referme un simple dossier. Elle est prévue par le Schéma d'aménagement général (SAGE), qui est une loi du pays. Ce texte, voulu comme la colonne vertébrale de l'aménagement pour l'ensemble de la Polynésie, ne se contente pas d'énoncer des principes : il organise, noir sur blanc, les outils nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques, parmi lesquels figure précisément une agence de coordination et d'ingénierie. En d'autres termes, la participation du Pays à cette agence n'est pas une option politique ; elle découle d'un cadre juridique supérieur. Comment, dans ces conditions, le gouvernement peut-il décider unilatéralement de se retirer d'un organisme dont la présence du Pays est explicitement prévue par une loi du pays adossée à la loi organique ?

Lorsque 'Ōpuia a été créée, l'intention était claire : disposer enfin d'un lieu où le Pays, les communes, l'État et le secteur privé pourraient travailler ensemble, partager les données, harmoniser leurs projets, et s'assurer que les grandes orientations du SAGE se traduisent concrètement dans les territoires. Cet espace de dialogue et d'ingénierie est unique. Il permettait de mettre tout le monde au diapason, d'éviter les contradictions entre projets publics et initiatives privées, d'anticiper les besoins en foncier, en réseaux, en équipements. Supprimer cet outil sans lui substituer un autre mécanisme, c'est fragiliser volontairement la cohérence de l'action publique.

J'entends aujourd'hui dire que l'agence n'aurait pas "démontré son utilité", qu'elle serait devenue un "gouffre financier" et qu'elle ne produirait pas les livrables attendus. Je veux ici rappeler un point essentiel : les dysfonctionnements graves ne sont pas apparus en 2020 ou en 2021. Ils se sont concentrés après le changement de gouvernement en 2023. C'est à partir de ce moment que le soutien politique s'est effrité, que les contributions du Pays ont été gelées pendant de longs mois, que l'agence s'est retrouvée sans direction stable, que les arbitrages ont été différés, que l'incertitude a gagné les équipes. Il est aujourd'hui commode d'attribuer à l'outil les conséquences d'une paralysie provoquée par ceux-là mêmes qui en organisent le retrait. Ce n'est pas parce que l'on ne sait pas ou que l'on ne veut plus se servir d'un outil qu'il faut accuser l'outil d'être défaillant.

Je veux aussi saluer le travail de la présidente du bureau de l'agence, adjointe au maire de Faa'a, qui s'est efforcée de maintenir la structure à flot dans un contexte de plus en plus constraint. Chacun sait qu'elle n'a pas ménagé ses efforts, ni son temps, pour préserver un instrument qu'elle considérait — à juste titre — comme essentiel pour les communes. Il est dès lors étonnant de constater le silence du maire de Faa'a, président du groupe Tavini à l'Assemblée, qui l'avait pourtant soutenue pour prendre la tête de l'agence. Au moment où l'organisme qu'elle dirige est abandonné, elle aurait mérité un appui politique clair et assumé.

S'agissant enfin des finances, les chiffres brandis pour justifier la décision brouillent plus qu'ils n'éclairent. On évoque plus de 400 millions de francs versés depuis 2021, comme s'il s'agissait d'une dérive incontrôlée. La réalité est que le Pays a retardé le versement de sa contribution pendant près de trois ans et que les montants récemment mis en avant correspondent pour une large part à un ratrappage de fonds qui auraient dû être versés régulièrement. La subvention de 100 millions citée comme un effort excessif n'est pas un "cadeau" fait à une structure inutile ; c'est la régularisation de ce qui était dû. On ne peut pas, d'un côté, asphyxier progressivement un organisme en bloquant les financements et, de l'autre, lui reprocher de ne pas avoir atteint ses objectifs.

En se retirant d'Ópuia, le Pays laisse un vide. Il prive les communes de leur principal outil de coordination avec le niveau national, il retire à l'État et au secteur privé un interlocuteur structuré sur les questions d'aménagement, il se passe d'une plateforme d'ingénierie indispensable pour des projets de plus en plus complexes. Un tel vide ne tarde jamais à se traduire par des retards, des incohérences, des surcoûts, parfois par des conflits d'usage ou de voisinage que l'on aurait pu éviter.

C'est pourquoi je souhaite, par cette lettre ouverte, poser publiquement une question simple, mais fondamentale : comment peut-on autoriser le retrait du Pays d'une agence dont la participation est expressément prévue par une loi du pays, et qui constitue un élément clé du dispositif de mise en œuvre de nos politiques publiques d'aménagement ? Au-delà des effets d'annonce et des procès intentés à une structure affaiblie, c'est la cohérence de notre droit, la continuité de l'État et le respect de la parole donnée devant nos communes qui sont en jeu.

Je forme le vœu que cette décision soit réexaminée à la lumière des textes en vigueur, des besoins réels de nos territoires et du dialogue loyal que nous devons à nos partenaires communaux, à l'État et aux acteurs privés. La Polynésie française ne peut pas se permettre de renoncer à un outil stratégique simplement parce qu'il dérange ou parce que l'on a choisi de ne plus l'assumer.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Jean-Christophe Matahuira Bouissou**  
Ancien vice-président de la Polynésie française  
Ancien ministre de l'Aménagement